

RAPPORT MORAL

Les statuts de la Fédération Française d'Equitation ont été votés le 19 juin 2006. Les élections du Conseil d'administration auront lieu le 7 décembre 2006 lors du Salon du Cheval à Paris.

Messieurs Delattre et Lecomte seront à Lille le mardi 7 novembre 2006 pour vous expliquer leurs programmes.

Aujourd'hui, vous votez les statuts du Comité Départemental d'Equitation du Nord. J'espère que nous aurons le quorum, faute de quoi une deuxième réunion aura lieu le lundi 27 novembre dans notre Maison Départementale du Sport à Villeneuve d'Ascq.

Le Comité Départemental d'Equitation du Nord devra être élu 65 jours après le vote définitif des statuts.

L'Union Nationale des Comités Départementaux demande à la Fédération Française d'Equitation :

- 1) un financement direct pour assurer la pérennisation de nos actions
- 2) définir les fonctions et les rôles des CDE
- 3) créer une licence « baby »
- 4) supprimer les prélèvements sur les engagements des concours Club.

Après les visites des centres équestres que nous avons effectués l'an dernier, nous avons demandé à la Filière Cheval de prévoir un financement pour le fléchage des centres équestres identique aux gîtes ruraux. Cela apportera une publicité pour l'équitation et qui sera réservé aux centres équestres affiliés à la FFE. Nous pourrons ainsi éviter la création des établissements sauvages. Nous attendons une réponse de notre président Hervé Delloye.

En 2001, nous comptons 16 726 licenciés et à ce jour en 2006, 20 031 licenciés dans notre département soit une croissance de 25 %. Malheureusement, nous avons perdu la première place au niveau national et comme tous sportifs, nous souhaitons retrouver notre classement.

Le CDE a mis en place des actions de communication : Création d'un site Internet et d'un triptique.

Le site Internet sera un portail pour tous les cavaliers du département ainsi que le grand public. Il permettra de faire figurer une photo des centres équestres adhérents au Comité et de promouvoir leurs activités.

Le triptique va faire connaître toutes les disciplines équestres et présenter les fonctions du Comité. Il sera distribué dans les écoles, les mairies... La parution est retardée car nous avons un manque de photos pour terminer ce document.

La période Olympique avec le retour de notre agrément par la Jeunesse et des Sports doit permettre à nouveau, un développement de notre discipline.

Simon Bacquaert
Président